



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 septembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON, sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président du SYBERT.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 21h15

Etaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; ADRIANSEN Jacques suppléant de M. LEGAIN Damien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MICHEL Marie-Thérèse ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme Lorine GAGLIOLO ; TERZO André ;

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : DOUBEY Boris ; MORALES Roland

Etaient excusés :

G.B.M : Lorine GAGLIOLO ; Damien LEGAIN ; Jean-Hugues ROUX

C.C.L.L :

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Jean-Marc BOUSSET

Procuration de vote :

Mandants : COULET Gérard ; GAUTHIER André

Mandataires : GARNIER Christophe ; MORALES Roland

ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par renvoi aux dispositions des articles L.2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les autres membres du bureau sont également élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président présente les modalités d'élection des autres membres du Bureau et invite le Comité Syndical à valider ces modalités.

Le Président procède à un appel à candidatures pour chaque poste de membre du Bureau à pourvoir.

Désignation du 1^{er} Conseiller Syndical Délégué(e)

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 1^{er} Conseiller Syndical Délégué(e) du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 7

Votes nuls : 1

Votes en faveur de Monsieur POUJET : 30

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Yannick POUJET 1^{er} Conseiller Syndical Délégué.

Désignation du 2^{ème} Conseiller Syndical Délégué(e)

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 2^{ème} Conseiller Syndical Délégué(e) du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 3

Votes nuls : 0

Votes en faveur de Monsieur GARNIER : 35

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Christophe GARNIER, 2^{ème} Conseiller Syndical Délégué.

Désignation du 1^{er} autre membre du Bureau

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 1^{er} autre membre du Bureau du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 6

Votes nuls : 0

Votes en faveur de Monsieur HUOT : 32

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Daniel HUOT 1^{er} autre membre du Bureau.

Désignation du 2^{ème} autre membre du Bureau

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 2^{ème} autre membre du Bureau du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 6

Votes nuls : 0

Votes en faveur de Monsieur GAUTHIER : 32

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur André GAUTHIER 2^{ème} autre membre du Bureau.

Désignation du 3^{ème} autre membre du Bureau

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 3^{ème} autre membre du Bureau du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 4

Votes nuls : 1

Votes en faveur de Monsieur COULET : 33

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Gérard COULET 3^{ème} autre membre du Bureau.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

